



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
7 février 2024  
Français  
Original : anglais

**Pour décision**

---

## Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Première session ordinaire de 2024**

6-8 février 2024

Point 9 de l'ordre du jour

### Projet de décision présenté au Conseil d'administration

### Point sur l'élaboration d'un système de gestion globale des risques

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* des progrès réalisés par l'UNICEF dans l'élaboration d'un système de gestion globale des risques, qui établit la gestion des risques comme une activité prospective, transversale et globale, et se félicite de l'amélioration continue fondée sur une nouvelle vision, une nouvelle stratégie et un plan de mise en œuvre pluriannuel exhaustif ;

2. *Considère* qu'il incombe à la direction de l'UNICEF de promouvoir la gestion globale des risques comme un outil de gestion, et encourage l'UNICEF à prendre les mesures nécessaires pour poursuivre le renforcement de la structure et de la gouvernance du système de gestion globale des risques, notamment des rôles du Responsable du contrôle des risques et du Comité de direction chargé de la question des risques, et pour garantir que la gestion des risques soit présente à tous les niveaux du Fonds ;

3. *Encourage* l'UNICEF à donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant la nécessité de définir les attributions relatives au système de gestion globale des risques, et prie le Fonds de formuler les grandes lignes d'un débat sur les questions de gouvernance, notamment d'envisager différentes options pour sa participation en temps voulu ;

4. *Réaffirme* la nécessité de mettre en œuvre la gestion des risques et les mesures d'atténuation et de suivre leur application, et encourage l'UNICEF à être attentif aux rapports qui existent entre ces activités et les initiatives de contrôle concomitantes au sein du Fonds ;

5. *Prie* l'UNICEF de présenter, pour décision, un cadre amélioré de gestion globale des risques lors de sa session annuelle de 2024, qui sera assorti d'un calendrier et d'un plan général relatif au processus d'élaboration à venir, et décide d'inscrire à l'ordre du jour, pour décision, la question de la gestion des risques, à partir de 2025.

